



Qu'est-ce qu'une conférence de consensus ?

Afin d'accroître la diffusion des résultats d'évaluations et de la recherche en éducation, le **Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco)** et l'**Institut français de l'Éducation (Ifé/ENS de Lyon)** mettent en œuvre un cycle de conférences de consensus. Ces rencontres visent à faire dialoguer, à partir de travaux d'évaluation, les scientifiques, les acteurs de l'Éducation (enseignants, personnels d'encadrement, décideurs politiques locaux et nationaux, ...) et le grand public autour de thématiques qui font débat dans le monde scolaire.

Plusieurs thèmes variés ont déjà été traités : le redoublement et ses alternatives, les nombres et le calcul à l'école primaire, la compréhension en lecture, la différenciation pédagogique et la production d'écrits. **La prochaine conférence de consensus portera sur les Langues Vivantes Etrangères** (13 et 14 mars 2019, Lycée Lucie Aubrac de Courbevoie, métro ligne 1).

OBJECTIF : S'APPUYER SUR UNE ÉVALUATION SCIENTIFIQUE POUR FORMULER DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon mettent à la disposition de la communauté éducative un ensemble d'évaluations et de recherches originales sur la thématique étudiée. À l'issue des séances publiques, des recommandations, fondées sur les travaux scientifiques de la conférence, sont formulées par un jury d'acteurs de terrain.

La conférence permet :

- de produire un diagnostic évaluatif sur la thématique ;
- de faire connaître les travaux de la recherche (pluridisciplinaire et internationale) pour proposer des pratiques dont l'évaluation a prouvé l'efficacité ;
- de diffuser aux acteurs de l'Éducation et au grand public des recommandations fondées sur des bases scientifiques.

ORIGINALITÉ : UN JURY D'ACTEURS DE TERRAIN

Dans le cadre d'une conférence de consensus du Cnesco et de l'Ifé/ENS de Lyon, **un jury est constitué suite à un appel à candidature**. Il est composé d'acteurs de terrain (enseignants, chefs d'établissement, directeurs d'école, inspecteurs, parents d'élèves, associations, ...) et présidé par un/une universitaire.

Les 3 étapes du travail du jury :

- **s'approprier des résultats d'évaluations et de la recherche** au cours de deux journées de formation ;
- **auditionner les experts** durant les séances publiques ;
- **produire des recommandations** à destination de la communauté éducative.

DÉROULÉ DE LA CONFÉRENCE

Des rapports d'évaluation scientifique et des notes d'experts

Commandés par le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon, les rapports d'évaluation et les notes d'experts visent à dresser un état des lieux des acquis et des pratiques et un état de la recherche existante.

Un jury d'acteurs de terrain

Le jury, tiré au sort, s'approprié les résultats des évaluations et recherches produites pour la conférence afin d'auditionner les experts durant les séances publiques.

Des recommandations concrètes appuyées sur la recherche

À l'issue des séances publiques, le jury se réunit à huis clos afin de rédiger les recommandations de la conférence.

VOTRE RÔLE AU SEIN DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

En tant que membre du jury, vous serez au centre de la conférence, puisque **vous serez chargé(e) de la rédaction des recommandations finales, et pour cela vous suivrez le travail des experts dès votre nomination au sein du jury.**

La présence de tout le jury est obligatoire à chacune des étapes du processus :

- assister aux deux journées de formation du jury, durant lesquelles vous pourrez vous familiariser avec votre rôle de membre du jury, vous approprier le thème de la conférence, vous familiariser avec l'état de la recherche et mettre en place une organisation de travail (**dont la première aura lieu le samedi 1er décembre 2018 et la seconde le samedi 2 février 2019**) ;
- prendre connaissance en amont des séances publiques, des rapports et des notes rendues par les experts, afin de formuler vos questions et vos interrogations ;
- assister aux séances publiques de la conférence et poser vos questions aux experts (**13 et 14 mars 2019**) ;
- rédiger les recommandations durant un huis clos de deux jours suivant les séances publiques (**15 et 16 mars 2019**) ;
- le cas échéant, clore les recommandations à distance à la suite du huis clos.

Les frais relatifs à l'activité du jury (déplacements, hôtels, restauration) seront entièrement pris en charge par les organisateurs.

EN SAVOIR PLUS SUR LES CONFÉRENCES DE CONSENSUS

Cinq conférences de consensus ont déjà été menées par le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon sur les thèmes du [redoublement](#)¹, de la [numération](#)², de la [lecture](#)³, de la [différenciation pédagogique](#)⁴ et de la [production d'écrits](#)⁵.

¹ <http://www.cnesco.fr/fr/redoublement/>

² <http://www.cnesco.fr/fr/numeration/>

³ <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>

⁴ <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/>

⁵ <https://www.cnesco.fr/fr/ecrire-et-rediger/>